

Extrait du SMart

<http://blog.smartbe.be/spip.php?article7152>

Interview Roland Pauwels - membre de SMart

- SMart In Progress - Ressources - Points de vue -

Date de mise en ligne : lundi 25 juillet 2016

Copyright © SMart - Tous droits réservés

Quel est votre travail ?

Je suis artiste physique, photographe et je fais aussi du théâtre de rue. On fait appel à mes services sur demande. Je photographie et je diverte les gens depuis déjà 12 ans. En Belgique, je suis le seul à faire cela. Mes clients sont des entreprises, des villes, des communes, des musées et des acteurs du secteur événementiel.

Pourquoi êtes-vous membre de SMart ?

Je travaille avec SMart depuis 10 ans. Auparavant, j'avais travaillé trois ans avec un contrat de travail, puis comme photographe et marketeer indépendant. À 62 ans, j'ai pris ma prépension et j'ai supprimé mon numéro de TVA, puis j'ai poursuivi ma carrière avec SMart. Chez SMart, je me sens comme un indépendant. L'avantage de la méthode de travail de SMart, c'est que je suis autonome, je cherche moi-même des clients, et je peux déduire mes frais professionnels (comme les batteries pour mon appareil photo et les cartouches d'encre). Je peux également récupérer en partie les investissements plus conséquents, comme un ordinateur et un écran, que je préfinance moi-même. Je ne connais aucun autre endroit qui permette de déduire les frais de la sorte et d'utiliser le numéro de TVA de SMart pour récupérer la TVA. Je suis vraiment partisan de SMart, car j'estime qu'il s'agit d'une manière idéale de travailler pour les starters qui doivent encore tout construire, ou pour des gens comme moi qui veulent travailler à un rythme moins soutenu. Les jeunes peuvent encore choisir de devenir indépendants par la suite, évitant ainsi de travailler au noir ou de s'engager sur une voie déficitaire en tant qu'indépendant.

Pourquoi participez-vous au groupe de travail SMart In Progress ?

Parce que je suis curieux de l'évolution de SMart à long terme. Je pense que ma longue carrière peut apporter quelque chose d'utile. J'ai envie de suivre l'évolution du travail comme indépendant ou avec SMart. Je me sens très impliqué dans SMart et je perçois cela comme une sorte d'engagement social. Je participe au groupe de travail « vers une coopération : avec qui, pour qui ? ». Ce groupe de travail a une vision large et est fait pour les membres, les salariés et les fournisseurs de SMart. En quelque sorte, ce groupe participe tant au marketing social interne qu'au marketing (social) externe de SMart, sur la voie qui mène à une forme d'entreprise coopérative.

Que pensez-vous du fait que SMart devienne une coopérative ?

SMart peut être fier de ses réalisations. Je pense que pour le sentiment communautaire d'une coopérative, il est important que les deux groupes linguistiques, francophones et néerlandophones, soient sur un pied d'égalité et soient traités de la même manière. Les Flamands doivent pouvoir parler leur langue et mener leur politique. Ce serait donc peut-être une bonne idée de scinder la coopérative en un volet néerlandophone et un autre francophone. Je pense que de toute façon, SMart n'a pas d'autre choix que de continuer à évoluer, car qui n'avance pas recule. Cela peut être l'occasion de décrire et de redéfinir clairement l'activité principale et les services. Dans ce processus, la transparence est capitale. Retracer les grandes lignes permet d'apporter un coup de frais. Et l'on peut voir ce qu'il en est des autres coopératives SMart en Europe pour s'en inspirer.

Que pensez-vous de la copropriété ?

J'ai quelques questions à cet égard. Qui veut soutenir SMart financièrement et en a les moyens ? Peut-être les clients et les fournisseurs, ou également les membres et les collaborateurs « fixes » de SMart ? Va-t-on opérer une distinction entre les membres qui travaillent régulièrement ou occasionnellement avec SMart, entre les membres qui gagnent beaucoup ou peu d'argent ? Peut-on acheter une part avec notre cotisation annuelle ? Quel sera le retour sur investissement ? Le droit de vote est-il valable par part ou par personne ? Sur le plan financier, il y a peu de risques : si la coopérative est dans le rouge, la dette est répartie entre les différents coopérants. J'aimerais devenir copropriétaire et contribuer à déterminer le cours de SMart, car SMart dessert un objectif communautaire et a une utilité commune. Je suis partisan du bilinguisme, éventuellement garanti par une scission, et d'une politique propre à la commission d'experts néerlandophone et francophone au sein de la coopérative SMart. Au sein de la commission d'experts néerlandophone, j'aimerais oeuvrer à une communication de qualité qui soit bénéfique à l'implication et à l'histoire communautaire.

Une coopérative serait-elle plus à même de défendre les intérêts des membres dans le secteur artistique ?

Peut-être. Si SMart veut devenir une plus grande coopérative, elle ferait bien d'impliquer des activités non artistiques, de s'adresser idéalement à tous ceux qui travaillent avec des contrats de courte durée, peu importe que cela soit sur une base régulière ou non. Cette main-d'oeuvre autonome peut rester sous le statut de salarié et ne doit pas devenir indépendante, avec un statut plus favorable et donc moins de travail au noir. C'est pour cela que je pense que c'est une bonne chose que SMart se charge maintenant de l'administration des salaires des livreurs à vélo qui travaillent pour Deliveroo et Take Eat Easy. Ce serait peut-être une bonne chose que les conseillers pour les contacts et les activités de SMart se spécialisent dans le domaine artistique ou non artistique.

Quelles doivent-être les valeurs défendues par SMart en tant que coopérative ?

SMart doit oeuvrer pour un emploi socialement équitable pour tous !